RAPPELS POUR LE RETOUR EN PRÉSENTIEL

CEPEO 2020-2021

Mise à jour - 21 janvier 2020

>	GUIDE DE RETOUR À L'ÉCOLE	➤ Révisez les mesures suivantes avec votre enfant, toutes disponibles dans le Guide de retour à l'école: o le port du masque o l'étiquette respiratoire o les mesures d'hygiène o le respect de la distanciation physique à l'école o les mesures de santé et sécurité à bord de l'autobus scolaire
>	AUTO- ÉVALUATION	 Effectuez l'auto-évaluation de votre enfant TOUS LES JOURS avant l'arrivée à l'école en complétant l'auto-évaluation disponible sur le site Web du CEPEO. À compter du 10 février, chaque élève de la 9e à la 12e année devra confirmer en salle de classe qu'il a complété l'auto-évaluation disponible sur le site web de l'école et que le résultat indique qu'il peut se présenter à l'école.
>	ISOLEMENT	 Gardez votre enfant à la maison s'il manifeste des symptômes de la COVID-19. Veuillez consulter la <u>fiche d'information</u> sur le protocole de gestion des cas de COVID-19
>	MASQUES	 NOUVEAU - Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves de la 1ère à la 12e année, tandis qu'il est fortement encouragé pour les élèves de la maternelle et de jardin. NOUVEAU - Veuillez prévoir trois masques de rechange pour votre enfant. NOUVEAU - Le port du masque est obligatoire à l'extérieur quand la distanciation physique n'est pas possible. Le foulard et le cache-cou ne sont pas considérés comme des masques. Les élèves de la maternelle à la 12e année doivent porter un masque, en tout temps, à bord des autobus scolaires et des transports en commun.
>	HYGIÈNE DES MAINS	 Lavez-vous souvent les mains ou utilisez un désinfectant pour les mains, surtout avant de toucher votre visage et assurez-vous que votre enfant fasse de même.
>	DISTANCIATION PHYSIQUE	 Respectez et faites respecter par votre enfant la distanciation physique de deux mètres et plus des personnes qui ne font pas partie de votre foyer.
>	BIEN-ÊTRE ET SANTÉ MENTALE	 Le CEPEO tient à créer un environnement scolaire qui favorise la santé mentale et le bien-être Les services de soutien en santé mentale continueront d'être offerts aux élèves en besoin, peu importe le modèle de prestation d'enseignement ou de fréquentation scolaire identifié (présentiel ou virtuel). Nous vous invitons à consulter la section Bien-être et santé mentale sur le site Web du CEPEO pour plus de détails.





CEPEO 2020-2021

Mise à jour - 21 janvier 2020

Les consignes complètes pour le retour à l'école sont disponibles sur le site Web du CEPEO à cepeo.on.ca/retouralecole

